



Ligue Occitanie de Vol Libre

Maison des Sports
190 Rue Isatis
BP 81908
31319 Labège

Compte rendu de la Réunion du Comité Directeur N° 3

du 30 Septembre 2017 à Argeliers

PRESENTS :

Eric Irvoas Président
Hélène Davit Vice-présidente
Jean-Marc Gibrat Trésorier /Jean-Luc Lomon Secrétaire général
Marie-Agnès Altier, Hervé Belloc, Frédéric Bouvard, Jean-Jacques Cantagrel, Pier 'Henri Garcia, Jean-Marc Gourdon, Richard Janot, Christian Laubertie, Dominique Menez, Louis Mesnier, Didier Servat, Michel Trouillet, Patrick Vaugeois,
Chris Cessio, Laurent Chamerat, Alain Dedieu, Jean-Jacques Dousset, Eric Wyss.

ABSENTS :

Stéphane Bodou, Jean-Paul Couzinet, Patrick Fontana, Patrick Fouché, Julien Garcia, Régine Laubertie, Jean-Michel Mostacci, Pascal Wisniewski.

REDACTEUR DE SEANCE :

Jean-Luc Lomon

PROCHAINE REUNION :

Samedi 16 Décembre (lieu à préciser)

CALENDRIER 2017 DES REUNIONS DU COMITE DIRECTEUR :

Samedi 16 Décembre

3 Février (Préparation AG)

10 Mars Assemblée Générale

ORDRE DU JOUR :

- Présentation de la réorganisation de l'Equipe Technique Régionale ;
- Informatique et communication ;
- Procédure d'affiliation des structures à la FFVL ;
- Point sur la liquidation de l'ex Ligue Languedoc Roussillon ;
- Les commissions : Fonctionnement, procédures, point sur les actions 2017, prévisionnel 2018 ;
- Point financier ;
- Questions diverses.

PRESENTATION DE LA REORGANISATION DE L'EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE

- Eric Wyss est appelé à rejoindre la FFV, il faut donc réorganiser l'ETR car il ne sera pas numériquement remplacé. Eric a travaillé conjointement avec le DTN Yves Goueslain et il a été proposé à Laurent Chamerat d'endosser la fonction de coordinateur de l'ETR qu'il a accepté.

Eric W rappelle que Laurent faisait déjà ce travail de coordination dans l'ex LMPVL et qu'il était donc tout indiqué pour prendre ce poste, ce n'est pas une succession mais une continuité de mission sur un territoire plus grand. Le rôle de chaque membre de l'ETR est de décliné au niveau régional ce qu'il fait au niveau national pour la fédération.

Le tableau de cette réorganisation est joint en annexe.

- Laurent précise :

Concernant la commission formation il est en charge avec Alain des « volants », il apporte son soutien à la commission Espace, et tous les membres de l'ETR apportent leur concours à la commission « sites ».

Le temps de travail dû à la Ligue est contingenté et il équivaut à 2 équivalents temps plein pour l'ensemble des 6 membres de l'équipe, il faut donc faire appel à l'ETR de manière raisonnée.

Les différents départements ont été répartis au sein de l'ETR afin d'apporter un meilleur soutien aux CDVLs et d'identifier l'interlocuteur privilégié ;

09-12-46-82	Laurent Chamerat
31-81	Jean-Jacques Dousset
65-32	Alain Dedieu
30-34	Stéphane Bodou
11-48-66	Julien Garcia

INFORMATIQUE ET COMMUNICATION

Patrick explique toutes les fonctionnalités du site de la LOVL au moyen d'une petite vidéo.

Les remarques suivantes sont faites :

- deux calendriers sont présents sur le site, un calendrier Google que chaque membre du CD peut synchroniser avec son propre agenda et un calendrier figé sur le site qui fait apparaître les dates importantes. Le calendrier Google n'étant pas utilisé il va être supprimé, il n'y en aura plus qu'un sur le site mais visible par tous.

- Les comptes rendus de réunion du Comité Directeur accessibles aux seuls membres du CD vont être rendus publics. Ils sont déjà diffusés aux CDVL et aux présidents de structures mais ce sera une preuve de transparence.

- Les différents forums doivent être utilisés afin d'en déterminer leur utilité, Patrick précise qu'il faut être abonné pour être informé d'un nouveau message sur le forum auquel on est abonné ; plusieurs abonnements sont possibles.

- L'onglet Google group permet de voir l'historique de tous les messages diffusés sur la liste du CD.

- Eric souhaite que le travail des commissions soit facilité. Il émet le vœu que chaque commission puisse disposer d'un numéro de téléphone pour ses réunions téléphoniques ou à défaut d'un numéro commun à la Ligue qui pourrait être géré via le calendrier ; la solution via Hangouts est validée. De même pour le travail en commun et le dépôt de fichiers partagés, la commission communication doit proposer une solution avec un mode d'emploi. Concernant le travail en commun et le dépôt de fichiers partagés la solution Google-drive est retenue. Patrick mettra tout cela en œuvre.

La page Facebook est gérée par Jean-Michel avec Eric comme deuxième administrateur.

PROCEDURE D’AFFILIATION DES STRUCTURES A LA FFVL

Il s’agit de la procédure type telle que préconisée par la FFVL.

➤ La nouvelle structure envoie au CDVL :

- Le récépissé de la Préfecture de la création de l’association
- La lettre d’engagement
- Les statuts type FFVL (disponibles sur le site FFVL)

En cas d’envoi direct à la FFVL le dossier est retourné au CDVL de rattachement

➤ Le CDVL doit :

- Vérifier la conformité des statuts
- Emettre un avis

Le CDVL envoie le tout à la FFVL

➤ La FFVL transmet le dossier à la Commission Nationale ad'hoc

(Cerf-volant, Boomerang, Delta, Kite, Parapente)

➤ FFVL/CNx

La loi française garantit la libre association (loi 1901)

Les statuts de la FFVL garantissent l’affiliation à la FFVL à toute structure dont le dossier est administrativement complet et correct.

L’avis du CDVL peut être repris par la FFVL lors de l’affiliation provisoire (1 an) de cette nouvelle structure. L’affiliation est définitive au bout d’un an si le nombre minimum de licenciés est atteint.

➤ La FFVL transmet à la Ligue, au CDVL et à la nouvelle structure l’avis d’affiliation.

POINT SUR LA LIQUIDATION DE L’EX LIGUE LANGUEDOC ROUSSILLON

Durant l’été rien ne s’est passé sauf le travail d’Eric W pour recouvrer les créances 2015-2016 auprès des financeurs. Il n’y a pas eu de réunion du comité de liquidation.

Début septembre Eric a fait un courrier à destination du comité de liquidation LLRVL avec copies à la FFVL, le DTN, le CD LOVL dans lequel il rappelle l’absence d’avancée dans la liquidation et en fixant une date butoir au 31/12/2017 après au-delà de laquelle un recours judiciaire pourra être envisagé. Suite à cela et avec l’intervention du DTN, un premier accord a été trouvé attestant que la fédération française de vol libre renonce aux biens « volants et roulants » de la ligue Languedoc-Roussillon de vol libre au profit de la ligue Occitanie de vol libre, exceptions faites :

- d’un véhicule Kangoo estimé à 1 500 euros et d’une remorque d’une valeur de 400 euros qui feront l’objet d’une cession (dont le montant total sera reversé à la Ligue Occitanie) ;
- des deux bateaux et du treuil dédié qui restent la propriété de la FFVL jusqu’à la liquidation finale de la ligue Languedoc-Roussillon.

Les terrains de vol libre seront transférés à la FFVL par acte notarial. Si l’une des parcelles devait être vendue, le fruit de la vente irait à la ligue Occitanie de vol libre.

Eric W précise que concernant les subventions 2015-2016, 36000€ sur les 41000€ attendus ont été récupérés ou en cours de récupération. Il s’agit de sommes dédiées à l’achat d’équipement mais tout

n'a pas été pris en compte d'où le différentiel de 5000€. Les comptes de la Ligue LRVL depuis le 1^{er} janvier 2017 ont été transmis directement au trésorier de la FFVL (pas au comité de liquidation).

Eric rappelle qu'il se préoccupe de la pérennisation financière de la Ligue OVL afin d'accompagner toutes les actions en cours sans interruption.

Didier rappelle les difficultés de fonctionnement du comité de liquidation depuis le début de l'année (pas de réunion faute d'accord sur une date). Le point matériel a été fait sur une liste fournie par Yves Gilles mais pas sur un état des lieux, les factures n'ont toujours pas été transmises. Il n'y a aucun dialogue avec Yves Gilles enfin le comité de liquidation n'est pas respecté cf. l'envoi direct des comptes à la FFVL ce qui bloque le comité de liquidation pour la partie financière.

Eric souligne que la FFVL propose un accord qui devrait permettre de débloquer la situation.

Eric W fait remarquer que la contestation de la renonciation des biens LRVL à la FFVL est discutable et que c'est un « dialogue de riche » LR apportant du matériel. Dominique lui fait remarquer que LMPVL a apporté du cash qui est sur le compte de LOVL et des véhicules qui sont déjà la propriété de LOVL. Ces deux situations découlent d'une manière différente de gérer les deux ligues.

Hélène regrette le non-respect de la parole donnée par la FFVL qui engageait celle-ci à tout céder à LOVL et l'impossibilité de travailler pour le comité de liquidation du fait du blocage fait par Yves Gilles.

Après de nombreuses discussions, Eric rappelle sa détermination à recourir à la justice si nécessaire mais aussi son désir de résoudre de manière amiable ce différent et surtout pouvoir consacrer plus de temps à la vie et au développement de la LOVL. Pour montrer la détermination de la LOVL, il demande un vote sur la cession des biens qui est proposée.

Personne ne souhaitant un vote à bulletin secret, le vote se fera à main levée.

Nombre de votants : 17

Contre : 0

Abstention : 6

Pour : 11

La cession est approuvée donc l'accord proposé par la FFVL est validé par le comité directeur.

LES COMMISSIONS : FONCTIONNEMENT, PROCEDURES, POINT SUR LES ACTIONS 2017,

PREVISIONNEL 2018

- Jean-Luc présente le circuit des demandes d'aide des clubs de la LOVL adopté lors de la réunion du CD du 24 juin 2017 (donné en annexe). Chaque commission est autonome tant pour ces décisions que pour la gestion financière de la somme allouée. Il est aussi important qu'il y ait un dialogue avec les demandeurs et que les éventuels motifs de rejets soient bien expliqués. Attention aux demandes de subvention qui pourraient concerner plusieurs commissions.

Il existe un formulaire type de demande disponible sur le site de la LOVL.

Commission espace aérien :

Plan d'actions Espace Aérien

1 - Suivi des consultations

Constat

Afin de faciliter l'analyse de l'impact des restrictions émises par la DSAC :

- Nécessité de disposer de correspondants locaux

- Nécessité d'une bonne connaissance des espaces de pratique

Actions envisagées

- 1 / Finalisation du réseau de référents départementaux

11 départements sur 13 en sont pourvus

Les départements 30/48 restent à pourvoir

Point sur les correspondants départementaux EA

Ariège (09) : Jean BAILLIEUX (Président du CDVL) - jean.baillieux@gmail.com

Aude (11) : Marc CAILLAULT ... Pascal doit vérifier avec Marc que ses dispo lui permettent de suivre (sinon, bascule vers Laurent.)

Aveyron (12) : Alain MARTY - alain.marty@freesbee.fr

Gard (30) : à pourvoir

Haute-Garonne (31) : Laurent CHAMERAT - l.chamerat@ffvl.fr

Gers (32) : suivi par les départements 65 et 82 - Ludovic VILLACRES - infos@commeunoiseau.com + Alain Dedieu a.dedieu@ffvl.fr

Hérault (34) : Pascal WISNIEWSKI - pascal.wi@laposte.net

Lot (46) : Fred SINATTI - nlfsinatti@orange.fr

Lozère (48) : à pourvoir

Hautes-Pyrénées (65) : Ludovic VILLACRES - infos@commeunoiseau.com

Pyrénées Orientales (66) : Renaud FRANCOIS - flyingrenaud@hotmail.fr

Tarn (81) : Alain VARGAS - avargas@orange.fr

Tarn et Garonne (82) : Louis MESNIER - louis.mesnier@free.fr

- 2 / Élaboration d'une carte des zones d'intérêts

En collaboration avec les référents départementaux

En intégrant la pratique sur site et du vol de distance

2 - Informations aux pilotes

Constat

- La connaissance des espaces aériens est améliorable
- La recherche d'info n'est pas évidente sur le site du SIA (vol de distance)

Actions envisagées

- 1 / Création d'une rubrique Espaces aériens sur le site de la LOVL

- Informations de fond

- Informations modifications permanentes / temporaires (NOTAM, SUPAIP...) concernant la région

- Mise en place en collaboration avec Patrick Vaugeois pour la partie internet

- Nb : chaque pratiquant reste responsable de la consultation des sources officielles

- 2 / Note de synthèse aux pratiquants du vol de distance

- Regrouper les informations sur les sources disponibles SIA / FFVL /... et leur mode de consultation (NOTAM/SUP AIP/AZBA) ...

- 3 / Outils de communication nationaux

- Faire des propositions d'améliorations des outils en place (diffusion des informations, mode de consultation, ...)

3 – Zones spécifiques

Constat

- Pratique du vol libre contrainte par des restrictions spécifiques (parcs naturels, zones militaires, arrêtés de biotopes, ...)
- Des actions peuvent être envisagées pour tenter de minimiser ces contraintes

Actions envisagées

- Inventaire des restrictions spécifiques (en partenariat avec les référents départementaux)
- Dresser une feuille de route des actions à mener (information aux pilotes, canaux d'information, négociations, ...)

Pascal va participer aux réunions GRACALS afin de faire entendre la voix du vol libre. Il souhaite également dissocier sites et espaces de pratique partie qu'il garde.

Eric suggère d'impliquer les CDVL pour donner une dimension régionale complète

Commission sites de pratique :

Plan d'actions 2017/2018

1/ Pourquoi un tel plan d'actions

- Avoir une meilleure connaissance des sites.
- Permettre une meilleure réactivité/consultations/éoliennes...
- Assurer la pérennité des sites.

2/ Comment s'organiser pour un plan d'actions concerté?

- En y associant les CDVL de la région ;
- En utilisant la base de donnée dédiée sur l'intranet FFVL ;
- 13 départements /une commission des Présidents de CDVL au sein de la LOVL ;
- Prochaine réunion le 14 octobre ;
- Chaque CDVL peut s'appuyer sur les clubs locaux.

3/ La LOVL levier de contact avec la commission Nationale des sites

- Définir une procédure en précisant bien le rôle de chacun: FFVL/ligue /CDVL/clubs ;
- Diffusion du cahier des charges de gestion des sites ;
- Centralisation des titres de propriété auprès de la FFVL et de ce fait des taxes foncières ;
- Impliquer les collectivités territoriales pour financer les sites.

4/ un travail de fond nécessaire : le recensement des sites mais pourquoi???

- Pour une meilleure réactivité ;
- Pour en assurer la pérennité ;
- Pour en assurer la sécurité ;
- Pour faciliter les choix d'aménagements /financements.

5/ Une méthodologie à valider par la commission des Présidents de CDVL

- Un formulaire de collecte des informations ;
- Plan d'accès/coordonnées GPS des sites ;
- Regrouper les conventions ;

- Relevé cadastral des parcelles ;
- Titres de propriété/baux de location ;
- Coordonnées du club gestionnaire ;
- Recommandations de sécurité ;
- Localisation des balises ;
-

Remarque : il convient de prévoir un dossier type complet pour aider la collecte des informations.

Il y a 3 référents sites au sein de la commission pour aider les clubs.

3 demandes de subvention sont en instance de décision. Il s'agit d'un projet supporté par Les aigles de Cabaillères (300€), d'un projet à Saint Côme (1400,36€) et d'un projet commun concernant les sites de l'Aude Cathare et des PO catalans (15750€). Concernant ce dernier projet, Richard précise qu'il peut être étalé dans le temps.

La commission devra faire connaître sa décision lors de la prochaine réunion du CD en veillant à respecter la procédure.

Commission éducation :

2018 - PLAN DE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES VOL LIBRE AUPRES DES JEUNES ET DES SCOLAIRES

Etat des lieux :

Le premier constat est celui d'une méconnaissance des actions réalisées par les 2 ex ligues MP et LR. Un inventaire a été réalisé, mais celui-ci ne semble pas exhaustif car fait sur la base des établissements scolaires déjà impliqués et qui ont répondu. Il nous manque beaucoup d'informations notamment sur les projets portés par les clubs. Pour le secteur LR, c'est Marie Agnès Altier et Michel Trouillet qui ont effectué le recensement, pour le secteur MP, c'est Régine Laubertie.

Pour Languedoc Roussillon :

Pour le cerf-volant les projets menés dans les différentes commissions sont les suivants :

Hand'Icare 2017

Club Ok Mistral IME du château d'O de Montpellier 12 adolescents d'efficients intellectuels 12 licenciés

Événements 2017

R'Sky

Portiragnes Manifestation et compétition acrobatique Dimension régionale et nationale 40 participants

6000 spectateurs Presse TV et radio

Narbonne plage Manifestation et compétition acrobatique Dimension régionale et nationale 60participants

10 000 spectateurs Presse TV et Radio

OK Mistral

Lacaune Rencontres Occitanes du cerf-volant Dimension régionale 30 participants

500 visiteurs Presse et radio

Education 2017

Potentiel licences

OK Mistral	34	CM1 Montpellier	60 enfants	60 licences - 700
	34	Centres aérés	35 enfants	35 licences
	13	Primaires Port St Louis du Rhône	450 enfants	ateliers ouverts
Coutoufly	34	tous publics Restinclières	100 enfants	ateliers ouverts
	Tarn	Écoles primaires	150 enfants	150 licences - 250
	Tarn	Tous publics	200 enfants	ateliers ouverts

Régine Laubertie		Écoles primaires	100 enfants	100 licences - +100
Alès en l'air	30	Écoles primaires	100 enfants	100 licences - +100
Wagga club	Tarn	Écoles primaires et collèges	200 enfants	200 licences - 1000
		Totaux	645	2150

Concernant le cerf-volant, il y a un manque d'encadrants ce qui amène à refuser des prestations.

Eric souligne que les jeunes sont la priorité de LOVL face au vieillissement constant de la population et demande qu'un dossier soit fourni lors de la prochaine réunion du CD.

Pour Midi Pyrénées on distingue :

- les actions sous convention UNSS (Haute Pyrénées),
- les actions annuelles du lycée Luchon réalisées depuis 3 ans avec des moyens financiers réduits. (en 2017 grâce au prêt des voiles de la Ligue)
- les actions n'ayant pas un rythme annuel (lycée Oraison d'Auch, lycée hôtelier de Caussade)
- Toutes ces actions concernent l'activité parapente.

Pour le cerf-volant le club Wagga organise une manifestation tous les 2 ans impliquant les établissements scolaires des environs de Carmaux.

A ma connaissance il n'y a pas d'autres actions au niveau scolaire.

Les projets portés par les clubs concernant les jeunes ne sont pas transmis à la commission jeunes et scolaires (CJS).

La problématique réside dans la façon de se faire connaître et de proposer un accompagnement.

Mise en place d'une organisation

On doit agir sur deux axes :

- 1- Au vu de la dimension de la LOVL, il est envisagé de mettre en place un réseau de référents jeunes (spécialisés par activités ?) qui prospecteront, recenseront et feront remonter les informations auprès de la commission jeunes et scolaires. Les CDVL pourraient être en charge de cette mission. Si un CDVL se trouve dans l'impossibilité d'assumer, la commission reprendrait par défaut la mission.
- 2- Le directeur régional UNSS, Philippe André, a la volonté de nous aider à développer le vol libre. On peut compter sur sa connaissance des établissements scolaires pour nous informer des actions déjà réalisées, des projets envisagés et des personnes les portant.

Moyens et actions de la CJS :

Les moyens : pour porter ces projets, ils sont à la fois financiers et humains.

- Financiers : affectation d'une ligne budgétaire de 10 000€.
- Humains : il faut avoir un panel d'initiateurs, accompagnateurs, moniteurs sur les différentes disciplines du vol libre.
- Il faut recenser l'existant, (ceux aptes à s'investir) et mettre en place des formations pour ceux qui désirent contribuer au développement.
- Il faut aussi une aide de la Ligue (secrétariat LOVL) pour monter les dossiers et effectuer certaines démarches administratives.

Calendrier :

Dernier trimestre 2017 :

- Listage des établissements scolaires mettant en place des actions VL (UNSS)
- Listage des clubs organisant des actions jeunes (via CDVL)
- Listage des ressources humaines existantes (secrétariat LOVL + CDVL)

- Recensement des personnes volontaires attendant une formation et listage des formations à réaliser en 2018.
- Inventaire des matériels à disposition de la commission
- Avant A.G. LOVL définition d'un budget CJS.

2018 : réalisation des formations et accompagnement des actions.

Commission évènementiel :

Christian s'interroge sur le rôle de cette commission.

Eric précise qu'il s'agit d'encadrer l'organisation de manifestations sportives régionales à minima ; par exemple un championnat du monde Delta, une épreuve de la coupe du monde Parapente ou Buffa venta. L'aide ou la constitution du dossier de candidature est aussi du ressort de la commission.

Commission mixité et accessibilités :

Concernant les féminines il y a eu un seul projet porté par le Wagga Club.

Pour 2018, Hélène souhaite aider les féminines à accéder à la formation et demandera aux structures de remonter leurs projets vers la LOVL.

Handi :

Le dossier LOVL a été déposé le 15 juillet 2017 ; Il a été jugé recevable mais il n'y a aucune réponse à ce jour.

Description de l'action	Porteur de projet	Lieu	Date	Budget	Sub LOVL	Observations
Tandem kite avec enfants IMC dans le cadre d'une étude médicale	KSL	Leucate	25-26/03	6400	1500	étude réalisée à Leucate avec une équipe composée de kiné et neurologue pour démontrer les bienfaits au niveau santé et neuronal d'une activité obligeant les enfants IMC à se surpasser physiquement. les résultats sont spectaculaires autant au niveau corporel que mental (Etude complète à disposition) . Conseil départemental finance 20€/enfant/session. Total restant : 6400€ réparti entre LOVL (1500€) fédération et Engie.
Découverte handikite,tender kite, catakite	KSL / Mondial du vent	Leucate	11 au 17/04/17	1595	1595	Les dépenses correspondent au transfert de deux bateaux par la route de Marseille à Leucate et à l'hébergement des chauffeurs bénévoles sur 4 jours. L'avance peut être faite par la fédé (handicare), à rembourser dès que la trésorerie LOVL le permet.
Sensibilisation à la prise en charge des PMR/sensibilisation pousseur parapente	CDVL 65/ club Vol Libre Pays des Gaves	Payolle	29 et 30/04/17	355	355	3 pilotes handi et 7 participants fortement impliqués et motivés. Présentation théorique par JJ Dousset très appréciée, intervention prise en charge par la commission Handicare FFVL
Stage handi parapente	CDVL 65	Val Louron	01 au 05/05	1500	750	Une pilote débutante initiée et un pilote en perfectionnement. Arrêt du stage cause météo après 3 jours. Prise en charge du moniteur par la Ligue (250€/jour), le reste par le CDVL65 et les stagiaires
Hand'icare cerf-volant avec l'IME du château d'O	OK Mistral	Montpellier	14-mai		0	Initiation à la construction et au maniement de cerfs-volants pour 12 adolescents de l'IME action auto financée
Soutien à l'association Soum de Toy (cancer du sein)	club Vol Libre Pays des Gaves	Luz St Sauveur	21-mai		0	6 biplaceurs fédéraux, 2 rotations, 12 baptêmes réalisés au profit de l'association
Biplace handi	Les Ailes du Vallespir	Céret	21-mai	0	350	6 biplaces handi avec des personnes en établissement d'accueil pour handicapés
Biplace handi	Comité handisport Aveyron/Evasion parapente	Millau	01/06/2017	0	0	autofinancement du club

Biplace handi	Free Vol + Lion's Club	Millau	27-28-29/06		500	BI handi avec enfants IMC légers. Coopération avec l'association "Les Charmettes" de Bourgogne. Ambition de pérennisation du projet.
Journée découverte kite buggy	KSL	La Franqui	01/07/2017	400	400	Journée découverte Buggy biplace handi à la franqui
tyrolienne en fauteuil	VLPG			?	200	Journée ouverture secours en fauteuil sur une tyrolienne , journée mélangeant handi et valide
Fête du ciel	CDVL65	Aucun	21-22/10	1000	1000	biplace fauteuil et stage perf de 2 jours pour des handi en fauteuil
Stage handi parapente	CDVL 65	Val Louron	oct-17	2500	1250	Stage perf 5 jours, 4 à 5 stagiaires handi. La ligue prend en charge le moniteur, le CDVL et les stagiaires les autres coût (frais de route, hébergement, nourriture)
Journée treuil/biplace enfants handi IMC	LOVL / Pôle aérien Pic Saint Loup / APEIHSAT - PERCE NEIGE	Pic Saint Loup	02/07/2017	1000	1000	Public visé : 8 enfants IMC et 2 majeurs polys handicapés de Toulouse. L'établissement les hébergeant peut financer 20 à 30 € par personne. Besoin de la mise à disposition du treuil de la LLRVL pour la journée.
Hand'icare cerf-volant	OK Mistral	Montpellier	25-oct	500	500	Initiation à la construction et au maniement de cerfs-volants pour adolescents d'un IME. Michel Trouillet
Qbi handi	LOVL / CDVL12	Millau		0	0	Formation biplace Hand'icare annulé seulement 2 candidats
Qbi handi	LOVL	mont Vercoux (46)	sept-17	0	0	Formation biplace Hand'icare annulé faute de candidats

Total : 9400

Demande CDNS : 13800€ si 66% accordé --
-> 9108€

Commission compétition :

Rien à rajouter à la présentation faite lors de la réunion du CD du 24 juin.

Hervé souligne la performance de Pierre Rémy représentant de la Ligue OVL qui cumule les titres de champion de France et de champion du monde en parapente ce qui constitue une première.

La DDJSS a fait un appel pour un complément de financement vers le haut niveau.

Eric souhaite féliciter Pierre lors de la prochaine AG de la LOVL en présence de l'équipe de Ligue et demande des idées pour marquer cette remarquable performance.

Pour 2018 Hervé souhaite avoir une réunion nationale et maintenir les challenges (organisation club) en plus des habituelles compétitions.

Commission formation :

En Kite la Ligue Languedoc Roussillon était très active mais les évènements ont fait que cette dynamique est retombée en 2017. Jean-Michel essaye de repartir mais le constat est qu'il n'y a plus de formateur.

Ce qui a été fait:

- répartition par secteur (respectivement ex MP et LR pour D Menez et P Vaugeois) et communication spécifique associée
- autonomie des RRF sur suivi/gestion/certification des brevets
- récupération des documents sources + principes d'info et fonctionnement pour le suivi des formations régionalisées

En cours et à faire pour finaliser le tuilage:

- mise en place réunion CF et équipe régionale de formation, pour suivi et coordination 2018 (ok, programmée le 18 octobre)
- Etablissement du calendrier de formation (à l'issue de la CF régionale et des candidats à l'encadrement)
- participation à la CF nationale 22-23 nov à Voiron
- Suivi administratif des formations régionalisées (communication structures Lovl /fiches infos candidats et convocations/ diffusion documents supports / récupération et validation factures encadrements avant paiement/ édition factures candidats /
- coordination équipe régionale formation / récupération comptes rendus ou données principales

Objectifs et grands axes CF PP pour l'Olympiade:

- Autonomie des RRF sur l'ensemble du champ d'action de la commission
- Décliner la politique nationale de formation sur le territoire Occitanie
- Améliorer et accentuer l'offre et la communication autour de la *formation de cadres associatifs*
- Valoriser, auprès des institutions, les échanges entre professionnels et associatifs (spécificité du vol libre) et la notion d'ETR élargie (mise en relief du nombre d'encadrants impliqués dans le champ de la formation fédérale en Occitanie)
- Mettre en connexion permanente les actions de formation (CF) et de sécurité (CTS)

Eric rappelle que pour la prochaine réunion du CD 16 décembre chaque commission devra présenter un budget prévisionnel afin de pouvoir présenter un programme pour l'année 2018 lors de la prochaine Assemblée Générale.

POINT FINANCIER

Le solde au 30 septembre est largement excédentaire.

En attente du versement de la subvention CNDS formation et CNDS/CR Occitanie handi.

QUESTIONS DIVERSES

Responsable tracté

Suite à une lettre de rappel de la FFVL, la Ligue recherche un responsable pour l'activité tracté. Jean-Luc est chargé de contacter Alain Marty qui occupait ce poste à la LMPVL.

C'est Yves Gilles qui occupait ce poste à la LLRVL.

Subvention sites

L'ex Ligue MP dotait chaque CDVL d'un petit financement pour l'entretien des sites.

Jean-Luc demande au responsable sites de pratique d'étudier cette demande et de fournir une réponse pour la prochaine réunion des présidents de CDVL du 21 octobre.

Logo

Après l'adoption du nouveau logo de la LOVL, Hélène va se renseigner pour faire fabriquer des autocollants, des tee-shirts ou autres articles promotionnels.

Evènementiel

Suggestion pour organiser la réunion annuelle des moniteurs 2018 en Occitanie (Millau)

Les assises de la CND se tiendront à Millau les 10 et 11 novembre.

Tous les sujets ayant été abordés, la séance est levée.

Le secrétaire de la Ligue Occitanie

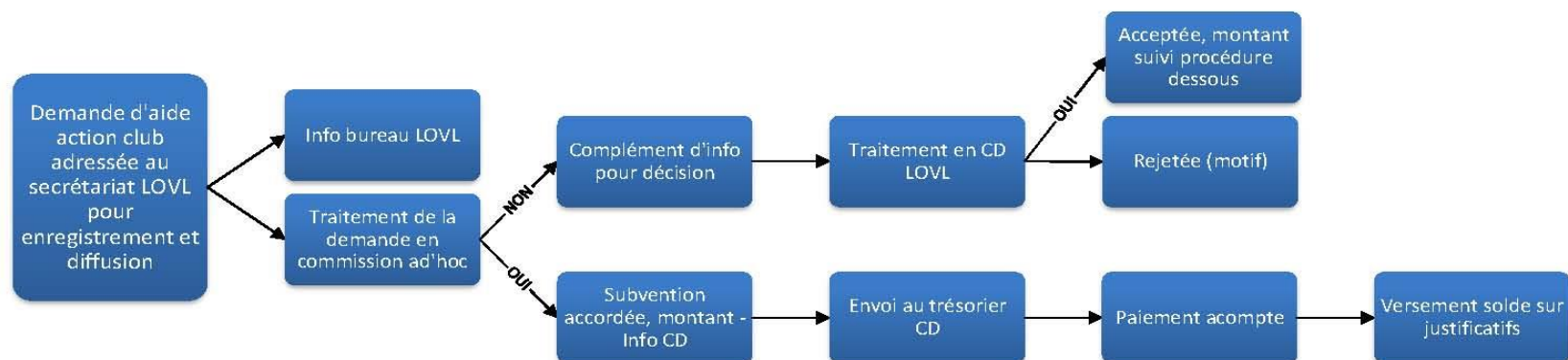
Jean-Luc Lomon

Réorganisation de l'Equipe Technique Régionale

INTITULES	FONCTIONS	NOMS	Référents ETR
Présidence	Président + vice-présidente	Eric Irvoas + Hélène Davit	Laurent Chamerat
Secrétariat général (B)	Administration générale	Jean-Luc Lomon	
Trésorier	Ressources, patrimoine, finances et matériels	Jean-Marc Gibrat	
Commission Formation	Brevets, Qbi, formations fédérales,...	Dominique Menez (RRF PP), Jean-Marc Gourdon (RRF Delta), Patrick Vaugeois (RRF PP adjoint), Patrick Fontana, Pier Henri Garcia	Laurent Chamerat, Alain Dedieu
Commission Kites		Jean-Michel Mostacci , Frédéric Bouvard, Patrick Fontana	Stéphane Bodou & Chris Cessio (formation)
Commission Compétition - Plan Performance France	Equipe de ligue, pôle espoir, accès à la compétition, appui à l'organisation des compétitions région Pyrénées, toutes autres compétitions en Occitanie	Hervé Belloc , Louis Mesnier, Brigitte Wasch	Julien Garcia
Commission Education	Projets scolaires et éducatifs, UNSS & associations sportives scolaires, accompagnement	Régine Laubertie , Marie-Agnès Altier , Michel Trouillet	Chris Cessio
Commission Evènements	Evènements régionaux, nationaux et internationaux	Christian Laubertie , Michel Trouillet, Jean-Michel Mostacci,	Jean-Jacques Dousset
Commission communication & web	Communication publique ligue, réseaux, ...	Patrick Vaugeois , Marie-Agnès Altier, Hélène Davit, Jean-Michel Mostacci, Frédéric Bouvard	Jean-Jacques Dousset
Commission Espaces et sites de pratique	Espace aérien, espace de navigation, sites, parcs, zones spécifiques, environnement	Pascal Wisniewski , Didier Servat, Louis Mesnier, Jean-Michel Mostacci	Laurent Chamerat,
Commission mixités et accessibilité	Emergence des projets et accompagnement des actions	Hélène Davit , Patrick Fouché, Marie-Agnès Altier, Régine Laubertie	Chris Cessio, J-Jacques Dousset
Conférence CDVL		Jean-Luc Lomon, Jean-Jacques Cantagrel, Jean-Marc Gibrat	Laurent Chamerat, tous



CIRCUIT DES DEMANDES D'AIDE DES CLUBS DE LA LIGUE OCCITANIE



Validé par le comité directeur, le 24 juin 2017.